On s'ahonne à Lyon, chez: THÉODORE PITRAT, Libraire, rue du Pérat; Ve BARREAU, rue S.t Dominique; LUSY, Libraire, rue 1 afont, n° 20; Et chez tous les Directeurs de



L'Écho de l'Univer: paraît Les Mardi, Jeudi et Samedi.

> frois Mois, 7 t ix Mois, 13

1 fr. de plus, par trimestre pour l'Étranger.

De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce;

Lar une Société de Gons de lettres.

La Vérité a besoin d'Eche.

LYON, 10 Octobre 1826.

Le feu a éclaté, samedi matin, su quatrième etage d'une maison située près de la rue de la Cage. Les pompiers et quelques soldats s'y sont rapidement transportés. Demi-henre après la première alerte, tout etait éteint. Les dommage a été peu considérable.

Le général Grouchy était à Lyon la semaine dernière. Il reçut le titre de maréchat d'empire dans les cent jours, et l'on se rappelle la part qu'il prit aux événemens du Midi, pendant cette courte ; ériode. Il eût même momentanément le commandement supérieur de notre ville, et des troupes qui s'y trouvaient réunies.

-Un concours a été ouvert, par le Journal du Commerce, pour le soulagement des ouvriers sans travail. Dans le Mémoire couronné, la niaiserie le dispute à l'inconvenance. L'on peut ju-Ber, par celui-ci, du morite des ouvrages qu'on doit aux autres concurrens. Ab uno disce omnes. Nous n'avons besoin ni de concours, ni de mémoires, poor ouvrir un avis qui est dans tontes les bouches, pour proposer un es pedient dont l'evidence frappe tous les yeux. Le voici réduit en peu de tignes : Ta ville vend dans la presqu'ile Perrache pour plus de deux millions de terrains. Cinq cent mille fr. suffi deut pour les frais de premier établissement d'un vaste atelier augus on donnerait le nom de maison de su cours, ou tout a presentation qu'on voudrait annie. apres la circonstance que d'unue luit

ace des Ternaître, de dépôt de meudicité. On y établirait divers genres de travaux. En nterdisant sévèrement la mendicité ex. térieure, on forcerait tous les individus véritablement sans ressources et sans travail d'y demander un asile. Les deux tiers du produit des ouvrages qui v seraient confectionnés, seraient affectés à l'entretien de la maison, et même, s'il v avait lieu, au remboursement successif des premiers frais. L'autre tiers serait mis en réserve pour être donné à l'ouvrier, à sa sortie de ce vaste dépôt. Ce projet efficace est aussi clair que praticable. Son adoption soustrairait à nos regards affliges ce spectacle hideux de la misere publique, servant de passeport à la puresse, et de p étexte à l'allure trop souvent insolente d'étras abjects, rebut de notre ville et des cités voisines, qui viennent épuiser la charité publique et enlever le pain destiné à nos concitoyens vraiment malheureux. Alors tomberaient comme inutiles, et oiseuses, ces ressources fletries par maint abus, et par l'application qu'on en a faite trop souvent aux passions du moment. Nous voulons parler des souscriptions, qui ne sont quelquesois que de simples spéculations, où rien n'est oublié, hors les vrais intérêts de l'humanité.

On dit que l'agence générale des mariages, ctablie passage Couderc, suspendu ses opérations conjugales duis que lques jours. Que d'unions en etard! Que d'epoux dont le bonheur st ajourné! Ou pense que ce bon Villaume de Paris pourra œur ten-

ce que ses confrères de la province ont si heureusement commencé. Il n'y a pas un instant à perdre.

Les ponts d'Oullins et de Brignais vont être reconstruits. L'adjudication en a été tranchée de 22 séptembre. Les mesures sont prises pour que les travaux ne suspendent pas un se il instant la circulation sur cette grande route.

-Les militaires de la classe de 1820, appartenant à la girnison, et dont le tems de service expire avec cette année, ne seront congédies que le 54 décembre prochain.

- C'est en vain que nous nous sommes devés contre l'inconvenance qu'apportaient, dans le choix de leurs prêtenoms, les agens saleriés auxquels le Tribuna! de comm rec délègue la gest tion provi-oire des faillites, agens qui ne peuvent être nommés qu'une fois par an. L'un d'entre eux n'a pas craint dempranter le nom d'un recors, dont l s'intitule hamblement le préposé. pour l'agence d'une faillite ouverte la n semaine dernière. C'est manquer de respect au Tribunal et à soi-même . que de transformer un miserable aide à justice en teneur de livres, qualitication obligee on ne sait trop pours quoi, et es représentant d'une masse de créauciers.

-L'Indépendant s'amuse à équivoquer sur l'identité de la personne a laquelle on a confié récemment l'appoi de commissaire de da l'appore, de la Croix-Rousse. C'est il Richond, et non M. Bichon qui vient d'être appelé à ces fonctions. Nons avons dit qu'il était lyonnais, et puisque le journal auquel nous répondons veut d'autres renseignemens, nous lui dirons que cet officier public, d'abord employé dans les bureaux de la préfecture du Rhône, a occupé pendant quelque tems, à Rive-de-Gier, un poste semblable à celui qui lui est maintenant consié, à la Croix-Rousse.

Vasvoida ier avait neglige, jeudi soir les négeautions d'usage dans les descentes, a charrette, entraînée avec grapidité au bas le la côte des Carménes, a presque écrasé une personne qui long at le mur du Jardin des Plantes. On ne dit pas que ce voiturier ait été arrêté. Encore une déplorable polation des voitures. Nous espérent que de conducteur de celle-ci sera que de conducteur de celle-ci sera que de severement pum.

La belle saison a sait place aux de l'automne. Dejà nous avons vu reparaître quelques manteaux dimanche dernier. Il paraît que nos dames se pourvoiront encore cette année de ce meuble utile. La mode ne l'a pas encoae mis à l'iudex. Les élégens promeneurs ont abandonné les allées des tilleuls de Louis-le-Grand. L'on recherche maintenant les rayons du soleil, et l'on va se fixer près de la baraque qui est au milieu de cette place immense. C'est là qu'il est de bon ton de faire denx ou trois tours le dimanche, de midi à deux heures.

- -Les deux peintres célèbres, Carles et Horace Vernet, sont dans ce moment à Lyon.
- Le Rhône et la Saône se sont enflés singulièrement, ces jours-ci, par l'effet des dernières pluies. Les habitaus dos Brotteaux redoutent les désastres d'une nouvelle inoudation.
- Deux requêtes en grâce ont été déposées à la Chancellerie, au nom de Ruet et de Reynard, condamnés dans l'affaire de Villefranche, la veille de l'arrêt qui a rejeté leur pourvoi en cassation. Ce nouveau recours a dû, comme il est arrivé pour Dalliès, retarder le renvoi des pièces au parquet de la

Cour royale de Lyon, et par suite l'exécution du jugemeni qui doit avoir lieu à Villefranche, en ce qui concerne le nommé Ruet.

Il est faux que ce dernier ait demandé comme l'a dit le Journal du Commerce, à faire des révélations importantes, et que celles-ci aient amené plusieurs arrestations. Il n'y a de vrai et d'exact que les détaits qui précèdent. Les Feuilles publiques ne devroient pas ouvrir aussi facilement leurs colonnes aux contes que débite ordinairement le peuple sur les condamnés à mort.

- —Le magasin de draperies, qu'on remarquait au coin de la place des Terreaux et de la rue St-Pierre, est transformé en un élégant café-restaurant, où l'on doit admirer, dans les intervalles ménagés entre des glaces de toute hauteur. les portraits en pied et de grandeur naturelle des principaux généraux français modernes. L'ouverture du local, qui est, dit-on, très-prochaine, permettra de juger du mérite de l'exécution et du choix des sujets.
- -Le sieur Simonard a long-tems occupé les journaux, et celui du Commerce en particulier, de son entreprise de remonte des bateaux sur le Rhône, par le moyen de la vapeur. Les statuts de la société, dout il était le fondateur, ont été déposés chez un notaire de cette ville. Divers appels de fonds ont en lica. L'époque de la mise en activité du système immense de cette entreprise était saus cesse reculée par divers incidens. Il paraît que plusieurs actionnaires ont manqué de patience. Ils se sont pourvus devant le Tribnnal de commerce de notre ville, pour faire prononcer la dissolution de la société. Cette mesure a été ordonnée dans la séance du 6 de ce muis, et des arbitres ont été nommés, devant lesquels les parties sont renvoyées pour statuer sur le règlement des comptés et sur le sort de la liquidation.
- -L'évêque de Metz a traversé Lyon ces jours derniers: il se rendait à Bourg, où il doit résider jusqu'à la fin du mois. Il n'était donc pas à Metz, lors du passage du Dauphin. Ainsi les observations de l'Indépendant sur l'absence du prélat, dans cette circons-

tance, tombént d'elles-mêmes, et n'ont pas besoin de réfutation sériense.

- —M. Paraudier, fils de l'ancien juge de paix du premier arrondissement de Lyon, est prêtre-attaché aux missions de France. On écrit, de Perpignan, que ses sermons y sont suivis avec le plus grand intérèt. Il a prèché lors de la retraite pastorale.
- Le nommé Aigoin, dont nous avons parlé dans notre dernier N°, est prévenu d'avoir été le complice d'un individu qui a déjà payé de sa tête le crime qu'il avait commis. Aigoin est sous le poids d'une condamnation par contumace. On sait qu'il s'agit de l'assassinat d'un riche propriétaire du département du Gard.
- —Le Bulletin de Lyon parle de l'ordonnance sur la fermeture des portes d'allées comme d'une nouveauté. Cet arrêté de l'administration municipale est du mois de mars; il a seulement été affiché de nouveau ces jours derniers.
- L'imprudence des voituriers semble défier la sévérité des Tribunaux et la vigilance de l'Autorité. Nous avous encore à déplorer un suneste accident; c'est peut être le trentième du même genre depuis deux mois. L'enfant d'un boucher a été écrasé, au bas de la montée de la Glacière, par les roues d'une voiture à quatre chevaux, chargée de charbons de terre.
- Un cadave a été retiré du Rhône, samedi, pres du quai St-Clair. Il n'a pas été reconnu.

CHRONIQUE GENERALE.

Des colporteurs qui avaient exposé en vente à Lille des gravures offrant les traits du fils de Napoléon, ont été condamnés à l'emprisounement et à l'amende.

Tous les corps qui composaient le camp de Saint-Omer sont partis pour leurs destinations respectives L'anaée prochaine quinze autres régimens seront réunis sur le même point, pour yséjourner durant toute la belle saison

- On écrit de Terre-Neuve, que la chaleura détruit une grande partie du produit de la dernière pêche. Aussi le poisson y a t-il singulièrement augmenté de prix.
- L'empereur de Russie sera couronné au printems prochain, à Varsovie, comme roi de Pologne.
- Les navires Brésiliens jouiront incessamment dans nos ports des franchises qui leur sont garanties par le traité de paix conclu entre la France et le Brésil.
- Les peines prononcées contre les condamnés, dans l'affaire de la conspiration de St-Pétersbourg, ont été de nouveau commuées, pour ceux qui avaient été assujettis aux travaux des mines de Sibérie.
- Le sieur Leheby, condamné à treize mois de prison, dans l'affaire de Mac-Grégor, s'était pourvu en cassation. Sa requête a été rejetée.
- Après un très-court séjour à Toulouse, sir Francis Burdet est reparti, prenant la route d'Aneli Le très-honorable baronnet va, assure t-on, visiter los Pyrénées.
- -Onreçoit de toutes parts les nouvelles les plus désastreuses des ravages occasionnés en Espagne per les orages, la grêle et les inondations qui ont causé des pertes incalculables dans les provinces de la Manche, l'Aragon et autres, où les oliviers, les vignes, des maisons, etc., ont été entraînées par les eaux ou désacinés par les vents.

Ce nouveau fléau, qui a causé la mort de plusieurs personnes, afflige des provinces déjà pauvres par ellesmêmes qui n'avaient de ressources que dans la récolte de cette année, et dont les habitans se trouvent réduits à la plus affreuse misère.

- Les nouvelles d'Italie annoncent deux tremblemens de terre, un qui a eu lieu le 14 septembre à Monteleone, dans la Calabre ultérieure, et qui a été suivi d'un grand bruit, l'autre qui a eu lieu le 18 dans les environs de Frascati.
- L'archevêque de Capoue est mort Naples dans un âge avancé. Le grand-

- maître de l'ordre de Malte est aujourd'hui établi à Ferrare, d'après la bulle du souverain Pontife.
- C'est par erreur qu'on avait annoncé l'expulsion totale des Ligoristes, établis près de Strasbourg. Il paraît que les religieux étrangers ont seuls été renvoyés du couvent.
- Le nommé Henry avait été condamné, à Paris, aux travaux forcés et à la marque pour faux matériels sur les régistres du trésor royal. La Cour de cassation a rejeté récemment son pourvoi.
- Le 1^{er} janvier prochain, le port de Cuiração sera ouvert indistinctement à toutes les nations.
- Une épizootie désole dans ce moment les environs de Mastricht.

L'incendie qui a consumé presqu'entièrement la ferme du roi, à Gally, a dévoré quatre vingt-dix mille gerbes de grains. La garnison de Versai le a montré beaucoup de zèle dans cette circonstance.

- Les vignerons de la Bourgogne n'ont pas vu de récolte plus abondante depuis 1785. On est forcé dans plusieurs endroits de suspéndre les travaux des vendanges; pour se procurer des touneaux, tant l'excessive abondance a trompé toutes les prévisions.
- Vingt-quatre nègres, de Porto-Ricco, out été condamnés à mort par suite de la decouverte d'un complot ausquels ils avaient pris une part active.
- Les Anglas ont adopté notre systême des couchettes en fer, pour leurs soldats. Elles sont en tout conformes aux nôtres.

- On écrit de Bourg :

Mardi 3 du courant, à deux heures de l'après-midi, un incendie a éclaté à Corcelles, hameau de Foissiat, dans une maison qu'habitait une veuve avec son enfant de 8 à 9 ans. On est parvenu à sauver le mobiléer, mais la maison a été la proie des flammes, et le feu eût fait de plus grands ravages si l'on ne se fût empressé de le concentrer

en lui coupant toute communication avec les maisons voisines, qui couraient le plus grand danger.

L'enfant de cette veuve a été cause du malheur, en mettant le feu à un fagot qui était près de la maison que les flammes ont dévorée.

- Le tonnerre, qui cause tant d'accidens cette année, est tombé dimanche, 1er octobre, à Marseille, vers les 11 heures du soir, sur la tour dite Samati, au quartier de Séon Saint-Henri, et à la campagne de M. Audibert, près N. D. de la Garde.
- On écrit de Marseille, 27 septembre:

Dans la nuit du dimanche au lundi, on a volé dans le magasin d'un horloger de cette ville, situé sur le port, 60 à 80 montres de prix, et 2,000 francs en espèces.

La clôture du cirque de MM Franconi a été ajournée par le succès complet qu'a obtenu M. Paul, dont une indisposition grave avait suspendu le début. Ce jeune écuyer est étonnant par son aplomb, ses grâces et son adresse.

- Le Roi est l'un des actionnaires de la société royale de la Savonnerie, dont le prospectus vient d'être publié. Le foud sociel est d'un million divisé par actions de mille francs chaque. Le gouvernement abandonne aux sociétaires sans rétribution, pendant vingt-sept ans, le beau local de la Savonnerie.
- -Un orage violent a ravagé l'arrondissement de Digne. Il y avait douze pieds d'au dans les auberges qui sont sur le bord de la rivière.
- Le duc de Lorges, pair de France, gouverneur du château de Ramboui-let, et le comte Blin de Bourdon, préfet du Pas-de-Calais, sont décédes daus les premiert jours de ce mois.
- Une enquête va être faite, par ordre du roi des Pays-Bas, sur la nature, les canses et les moyens de répression de l'épidémie qui désole en ce moment la ville de Groningue.
 - -M. Stiegler, l'un des plus riches

banquiers de Russie, vient d'être créé baron.

VARIÉTES.

Un manuscrit contenant l'histoire universelle d'Orose de Taragoue, a ec des notes de la propre main de saint Augustin, a été découvert, il y a quelques mois, dans une maison religicuse du mont Liban.

- Il s'est passé à la Nouvelle Orléans une scène conjugale, d'une nature un peu sérieuse. Un boulanger, mécontent de sa femme, a voulu la pendre à un arbre, hors de la ville, où it l'a couduit, et il aurait infailliblement mis son dessein à exécution, sans l'intervention de plusieurs semmes qui ont bravé les menaces qu'il faisait de se servir du sabre dont il était armé. L'une d'elles le lui a enlevé, et l'a terrassé. Sa victime a des-lors été soustraite à sa fureur. Ce trait fait juger à la fois de la barbarie de quelques maris de la Nouvelle-Orléans, et du courage du beau sexe de cette ville.

Le bruit se répand que le droit sur les étoffes de coton imprimées sera aboli dans la session prochaine du parlement Anglais.

— Le prix du coton en laine et des articles de coton manufacturé a un peu haussé à Manchester depuis quelques jours. On attribue cette amelioration aux demandes que fait en ce moment le commerce, tant intérieur qu'étranger.

— Miss Bruce que Valter Scoott est sur le point d'épouser et la sœur de M. Bruce, professeur de logique à l'université d'Édimbourg. Elle paraît exiger que le baronnet consente à accepter, avant le mariage, cent mille livres sterling pour se débarrasser de ses dettes.

Les manufacturiers de Sheffield ont trouvé un alliage, auquel ils ont donné le nom d'acier du Pérou, et qui est réputé supérieur à celui de l'Inde, dont on fait les lames de damas. -Le plus grand nombre de théâtres de province se trouve dans une situation déplorable. L'art de la comédie, qui fut si long-tems notre première illustration littéraire, est tout à fait négligé, il est même banni de plusieurs grandes villes.

La ville de Rouen possédait, dans la personne de M. Morel, un directeur fort habile. Plus rapprochés de Paris, les nombreux amateurs de spectacles y paraissaient fort exigeans, et le goût qu'ils ont pour le théâtre, qu'ils fréquentent avec avidité, justifie, en quelque sorte, leur sévérité; le chef de l'entreprise théâtrale de cette ville ne doit pas manquer de prévoyance, et plus d'une grande place de l'état est peut être moins difficile à remplir. Dans plus d'une circonstance, M. Morél avait donné des preuves de prudence et de fermeté; mais effrayé lui-même de tous les ebstacles qui s'opposent désormais au succès ho théâtre à Ronen, il a desiré de s cloigner, et les nouveaux avantages que la ville lui offrait n'ont pu l'engager à continuer la direction. C'est M. Saint-Elme qui le remplace; c'est un acteur recommandable, mais ses talens administratifs en sont pas encore connus.

A Bordeaux, M. Prat, au milieu d'une direction oragense et tourmentée, a fait quelques bénéfices, dont sa sévère économie est la source; il a refusé de continuer la direction, et M. Baignol, qui le remplace, u est connu jusqu'ici que pour avoir fait le commerce de la porcelaine.

A warseille, M. Chapuy a chassé la comédie et la tragédie de son theâtre, et lui-même conduit les chevaux dans le baltet de Cendrillon. C'est, dit-on, la répétition d'un spectacle qu'il veut établir à Nîmes.

A Toulouse, M. Martin, excellent directeur, n'ayant pu obtenir du conseil-municipal les subventions qu'il reclamait, a donné sa démission. M. Bremens, directeur de Strasbourg, l'animité.

A Nantes, M. Bousigne, directeur,

a suspendu ses paiemens; on dit même qu'il est resté débiteur de M lle Mars. Le théâtre n'a pu s'ouvrir qu'au moyen d'une somme donnée par les a ounés. On ignore encore ce que cette entreprise deviendra l'année prochaine.

A Montpellier, M. Fleury, directeur, fait des efforts incroyables pour soutenir son entreprise; il mériterait que la ville vînt à son secours d'une manière plus efficace. Il en est de même de M. Robillon, directeur à Versailles, et de M. Ely, à Nancy.

A Metz, la ville a pris pour son compte l'entreprise théâtrale; cette direction prospère, et cet exemple devrait être imité. Un acteur, nommé André, dirige le théâtre.

On voit, d'après ce tableau, que tous les directeurs de France vont être forcés de quitter leur entreprise; on ne peut en excepter que M Cousin, à Lille, et M. Singier, à Lyon.

PRIX DES GRAINS.

Marche de Lyon du 2 au 9 Octobre 1826.

Le double-Boisseau.

 Froment beau.
 4
 2

 Id. moyen
 4
 2

 Id. moindre.
 4
 2

 Id. moindre.
 2
 5

 Orge belle.
 2
 3

 Id. moindre.
 2
 2

 Mais.
 2
 7

 Blé noir.
 2
 7

 Avoine.
 1
 9

 Pommes de terre rouges.
 1
 5

 Id. blanches.
 3
 5

BOURSE DE PARIS.

constantique. 7 OCTOB.

Cital 5 cent consolidés. Jouissance du 22 Sept. 1826. — 98 fr. 20 c. 25 c. 20 c. 25 c. 30 c. Quatre: /2 p. 0/0 J. du 22 Mars, Trois pour cent, 66 f. 35 c. 30 c. Anuntés à 4 p. 0/0 J. du 22 Déc., 1135 f. Action de la bamque, 2040 fr. Obl. de la Ville Paris, J. de Avril, 1375. Bente de Naples, 73 fr. 50 c. Bente d'Espagne, o fr. 1/0

Beate d'Espagne, 9 fr. 1/2. Emprunt royal d'Espagne, 1823. Jouis. de Janvier 1826. — 48 f. 1/4 46 f. Emprunt d'Haïti,

LOTERIE.

Tirage de Lyon, du 9 octobre 1826.

40-50-77-55-89.